

## **Intervention de Dédé Ahoéfa Ekoué**

### **Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières**

14 février 2013

La présente cérémonie m'offre l'occasion de vous présenter et de vous renouveler, à l'occasion de cette nouvelle année, mes vœux les meilleurs, de bonne santé, de paix, de bonheur et de prospérité.

Je me réjouis de votre grand intérêt pour la gestion durable de notre environnement, comme le témoigne votre massive présence à la présente cérémonie.

Je souhaite à tous la bienvenue à cette cérémonie et adresse mes salutations particulières de bienvenue au Togo aux membres de la délégation de la Banque Mondiale venue de Bruxelles et du siège à Washington et je les invite à sentir à Lomé comme chez eux.

Mesdames Messieurs

Les inondations récentes au Mozambique qui ont causé le déplacement de plus 150 000 déplacés et la mort de plus de 40 personnes, nous rappellent que bien que l'être humain s'acharne de contrôler les éléments de la nature, les catastrophes naturelles se font de plus en plus fréquentes et dangereuses pour les hommes et leur sécurité, bien être et leur prospérité.

Elles représentent aussi une menace de taille et croissante pour notre patrimoine naturel. Les études faites par les experts au niveau mondial nous indiquent que les phénomènes de changements climatiques vont s'amplifier et il est prévu que les catastrophes naturelles augmenteront en fréquence et en intensité.

Bien que nous souhaitions le contraire pour notre pays, le Togo n'est malheureusement pas une exception à cet égard. En effet, il fait face des catastrophes naturelles telles que les inondations, les éboulements de montagne, les vents violents, l'envasement des cours d'eau et des lacs, et

à l'érosion côtière pour ne citer que celles là.

Face à cette situation le gouvernement, sous l'impulsion éclairée du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, et avec l'appui des partenaires au développement a pris des mesures stratégiques et opérationnelles pour mieux prévenir et gérer ces catastrophes naturelles.

Au titre des mesures stratégiques, notre pays a élaboré une stratégie nationale de gestion de catastrophes, le plan d'organisation des secours d'urgence, les plans national et régionaux de contingences, le plan d'actions national pour l'adaptation au changement climatique, le programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles qui intègre la gestion durable de terres et de l'environnement en général.

Au titre des mesures opérationnelles l'on peut citer entre autres, les grands travaux d'assainissement dans les villes, la pose des épis sur le littoral, le renforcement du reboisement et le renforcement des capacités des acteurs de la plate forme nationale pour la réduction des risques de catastrophes.

C'est le lieu de témoigner toute la reconnaissance du Gouvernement Togolais à nos partenaires techniques et financiers pour les appuis multiformes qu'ils nous apportent pour la prévention et la gestion des catastrophes ainsi que celle durable des terres, deux volets essentiels couverts par le présent projet.

Il s'agit, entre autres, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Système des Nations Unies en général, de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, Terra Africa et la Banque africaine de développement, l'Organisation Mondiale de la Météorologie, la BOAD, l'UEMOA, et d'autres partenaires bilatéraux tels que la France, l'Allemagne, le Japon et la Chine pour ne citer que ceux là. Nous renouvelons aussi notre appréciation aux organisations de la société civile particulièrement la Croix Rouge.

Mesdames et Messieurs,

Je saisis l'occasion de cette cérémonie pour remercier la Banque Mondiale pour son engagement et son leadership, et l'investissement des équipes qui se sont donnés pleinement pour la coordination du processus de

formulation de ce projet et pour la mobilisation de ressources pour le projet qui nous réunit ce jour : le projet « Gestion intégrée des catastrophes et des terres » (PGICT), un projet stratégique d'envergure d'un montant d'environ 8,5 milliards de dollars qui nous permettra de réaliser des grandes avancées en matière de gestion des catastrophes et des terres. Nous remercions vivement les partenaires qui financent ce projet à savoir le Fonds pour l'Environnement Mondial, la Facilité Mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et de relèvement, l'Union Européenne, le Fonds des Pays Moins Avancés et Terrafrica.

En effet, le projet « Gestion intégrée des catastrophes et des terres » (PGICT) que nous lançons ce jour représente vient à point nommé renforcer l'arsenal des mesures nationales visant à limiter et gérer les risques et impacts des catastrophes aux niveaux national et local. Ce projet soutiendra la restauration des services d'écosystème qui permettront de réduire et d'atténuer les inondations,

Il favorisera les pratiques durables d'agriculture et de foresterie dans les bassins pluviaux tout en réduisant l'érosion des sols. Il permettra aussi d'augmenter la couverture végétale et d'améliorer l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols. En somme ce projet contribuera de manière significative à l'adaptation de nos populations et des écosystèmes à la vulnérabilité climatique et de lutter contre la pauvreté.

Comme vous le constatez ce projet, le PGICT est une initiative de taille qui embrasse plusieurs facteurs sous jacents de catastrophes et outillent les acteurs nationaux et locaux à mieux les prendre en charge.

J'exhorte vivement tous les acteurs impliqués, notamment les communautés à la Base, les AGAIB, AGETUR, la Croix Rouge les plateformes nationale et régionale de gestion des catastrophes, les différents administrations s'investiront pleinement pour la réussite de ce projet. Je voudrais que tous les partenaires voient ici l'engagement de notre gouvernement à faire tout ce qui est de notre ressort pour assurer le succès de ce projet.

Je reste persuadée que les résultats attendus seront atteints pour nous permettre de renforcer la résilience de nos populations et de notre économie aux catastrophes, en ligne avec les objectifs de notre Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion d'Emploi.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare officiellement lancé, au nom du Gouvernement, le projet « gestion intégrée des catastrophes et des terres ».